



CORREZE

CTL du 12 février 2021 :
Comme d'habitude,
aucune réponse à nos questions !
« mais tout sera dit en temps et en heure »

Le 12 février s'est tenu le dernier épisode du CTL pour la réinstallation de la trésorerie de Brive Municipale dans les locaux de Gontran Royer.

Bien évidemment, la discussion a porté une fois de plus sur les éléments que la direction refuse obstinément de nous donner : l'organisation de l'accueil, renvoyée à un CT ultérieur.

FO-DGFIP 19 a expliqué que le problème n'est pas le calendrier mais qu'on nous fait avaliser l'installation du futur SGC de Brive. On est encore une fois dans les non dits et dans les mensonges et on essaye encore une fois de chuintier le dialogue social, mais le DDFiP, arcbuté sur son principe de jamais rien dire, prétend ne faire qu'organiser l'accueil de la trésorerie. Sur le NRP, il a communiqué sur ce qui allait se faire en 2021, et le reste sera dit en temps et en heure.

Même s'il se félicite de la diminution des encaissements en numéraire, il admet n'avoir pas encore réussi à limiter les bons de secours, il a de nombreuses solutions qu'il est prêt à proposer au Conseil départemental : possibilité pour les ordonnateurs de mettre en place des moyens différents (paiement de factures, bons pour aller dans les magasins, ...)

FO-DGFIP 19 est intervenu sur les valeurs : outre que la mise en place de la trésorerie hospitalière obligera les régisseurs à des déplacements quasi quotidiens sur Tulle, cela causera des flux supplémentaires car les gens en premier lieu n'iront pas à Tulle mais à Brive avec des risques de tensions à l'accueil (ce qui est compréhensible du fait que le public concerné est déjà dans une situation psychologique fragile).

Pour le président, l'urgent est les quelques travaux prévus pour l'arrivée de la trésorerie, et la sécurisation de l'accueil, et les missions, on verra plus tard.

Devant cette discussion sans issue sur l'accueil, les organisations syndicales ont unanimement repris la demande faite par **FO-DGFIP 19** lors de la précédente séance de la tenue d'un CTL sur l'ensemble des missions d'accueil à la DGFIP et leur devenir. Pour le président, un CTL sera convoqué en son temps. Mais nous saurons lui rappeler par courrier, textes à l'appui, qu'une demande unanime des représentants du personnel lui impose certaines obligations.

Lors du vote, FO DGFIP 19 qui s'était prononcé en CHS-CT pour un projet nettement amélioré par le travail de l'ergonome et nos interventions et qui recueillait l'approbation des agents, a résolument voté contre en CTL.

Dans un CTL la discussion doit porter non seulement sur l'organisation matérielle, mais aussi aborder l'ensemble des missions sur le fond. Or la discussion ne nous a pas permis d'obtenir de réponses claires à nos questions, et donc d'avoir une lisibilité sur l'avenir des missions. Deux points sont pour nous inacceptables :

- La discussion qui a eu lieu dans ce CT nous confirme s'il en était besoin que ces travaux ont en grande partie pour but de préparer la suite du NRP, et la mise en place future d'un SGC à Brive. Malgré ses dénégations catégoriques, le Directeur a fini par avouer un effet d'anticipation dans la création du bureau réservé au CDL pour éviter de futurs travaux.

- Aucun élément nouveau ne nous a été apporté sur les missions d'accueil, sujet reporté à un CT ultérieur concernant uniquement l'organisation matérielle. Nos inquiétudes restent donc grandes sur le devenir de cette mission. Même si la direction nous indique n'en être qu'au début de ses réflexions sur la future réforme de l'accueil, elle nous refuse un CT sur le sujet. Nous avons donc toutes les raisons de penser qu'à très court terme, l'accueil et la caisse se verront réduits à leur plus simple expression, et que cela commencera par le CFIP de Brive.

Le premier point abordé en questions diverses à l'initiative du président a été le droit d'alerte déposé la veille suite à la remise de valeurs de personnes décédées du COVID à la trésorerie de Brive, sans aucune précaution particulière. Il a indiqué que suite à l' « incident », il a contacté l'ARS, tous les chefs de poste, et allait s'adresser aux directeurs des hôpitaux. Une fiche technique sera adressée dès lundi matin à l'ensemble des postes.

FO-DGFiP 19, qui ne considère pas ces faits comme un « incident », a indiqué que si les fiches étaient nécessaires et urgentes, il ne s'agissait pas là d'un risque potentiel, mais d'un risque avéré, et qu'il était urgent que toute la lumière soit faite à ce sujet, sur lequel un CHS se tiendra dès que les éléments seront connus.

Un autre point largement abordé a été la mise en place de la trésorerie hospitalière. La direction, contrairement à ses annonces au CTL du 9 février, n'a convoqué à la réunion d'information prévue pour les agents concernés que ceux qui sont affectés à 100% sur l'hôpital, ce qui crée de vives tensions dans les postes.

FO-DGFiP 19 est intervenu pour rappeler le premier calibrage fait pour cette structure de 18-20 agents. Il est évident que la mise en place avec 12 agents ne peut pas lui permettre de fonctionner correctement. Nous avons donc réclamé la tenue urgente d'un CTL sur ce sujet, relayés en cela par tous les représentants du personnel. Réponse qui ne surprendra personne « *cela se fera en temps et en heure* » !

Pour FO-DGFiP 19, un dialogue social basé sur le mensonge, les non-dits, et le renvoi à plus tard de toute discussion sur les missions est tout simplement inacceptable, et nous appellerons nos collègues à une mobilisation massive pour obtenir de vraies discussions et en finir avec le NRP et ces réformes destructrices.